



APDOM6 – Ile de La Réunion

« *VERS UNE JEUNESSE EMANCIPEE ET MOBILE* » « *ADESIR Centre Social de la Ressource* »

RAPPORT FINAL

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission Expérimentation et Evaluation des Politiques Publiques - MEEPP
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
<https://www.experimentation-fej.injep.fr/>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets APDOM6_REUNION lancé en 2019 par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des sports
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission Expérimentation et Evaluation des Politiques Publiques
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <https://www.experimentation-fej.injep.fr/>

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en deux pages maximum et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<p>THÉMATIQUE : Insertion sociale et professionnelle des jeunes / Développement de la vie associative par et pour les jeunes Numéro du projet : APDOM6_REUNION_XX</p>
<p>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</p>
<p>Titre : Vers une Jeunesse Emancipée et Mobile</p>
<p>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <i>Accueillir des jeunes sur la création d'une plateforme mobile et alternative fondée uniquement sur des concepts et méthodes interactives, participatives et d'éducation populaire permettant aux jeunes d'élaborer un projet socio-professionnel choisi et assumé.</i></p>
<p>Public(s) cible(s) : <i>Jeunes fragilisés par son parcours scolaire et/ou de vie, âgés entre 16 et 30 ans, sortis du système scolaire Jeunes en capacité de vivre une expérience de groupe, à travailler en équipe ; motivés pour découvrir les métiers liés à l'écologie et au développement durable ; ouvert à tous niveaux scolaires avec ou sans diplôme ; domiciliés dans le nord du département (une priorité est faite pour les jeunes habitants les hauts de Ste-Marie) ; inscrits ou non au Pôle Emploi et/ou à la Mission Locale.</i></p> <p><i>Nombre de jeunes visés : 32. Nombre de jeunes effectifs : 32</i></p>
<p>Objectifs initiaux : <i>Objectif 1 : Proposer des supports numériques, high-techs, sportifs et culturels cherchés et choisis par les jeunes qui lui permettent d'accéder à leurs droits, qui améliore leur autonomie, qui renforce l'estime de soi mais aussi d'entreprendre, réaliser des projets, de s'auto-analyser et ainsi de structurer leur potentiel en valorisant leurs talents et leurs compétences qui leur permettent d'identifier leur parcours d'insertion socio-professionnel.</i> <i>Objectif 2 : Mettre en mouvement sur un territoire élargi un processus d'apprentissage uniquement pratico-pratique à partir d'ateliers atypiques variés autour de l'écologie et le développement durable et choisis par les jeunes permettant de dégager des compétences informelles individuelles et collectives ayant pour objectif de rentrer en formation qualifiante ou contracter un contrat d'apprentissage. Mise en place d'un accompagnement socio-professionnel à partir de la création d'un projet collectif porté par les jeunes qui apportera à chacun la possibilité également de se réapproprier les savoirs de base en français, calcul, mathématiques et numérique.</i> <i>Objectif 3 : Développer leurs capacités à se mobiliser sur l'ensemble de l'île en créant avec les jeunes des concepts de mobilité élargi ainsi que d'hébergement qui permettront à chaque jeune de pouvoir s'émanciper auprès de structures employeurs au travers des rencontres animées (avec supports numériques) et stage d'immersion.</i></p>
<p>Descriptif des actions mises en œuvre : <i>Actions mises en œuvre pour l'objectif 1 : Ateliers en pédagogies actives sur les thématiques du numérique, de la confiance et de l'estime de soi, de l'insertion socio-professionnelle, de la citoyenneté.</i> <i>Ateliers en pédagogies actives de sensibilisation à la Laïcité et la citoyenneté par le biais d'ateliers culturel et sportifs, la pédagogie active et différenciée sera très fortement utilisée afin de permettre un ancrage sur la consolidation de 8 compétences clés.</i> <i>Activité de théâtre forum, de slam, de patrimoine vivant et citoyenneté à la Réunion, sports coopératifs</i></p> <p><i>Actions mises en œuvre pour l'objectif 2 :</i> <i>Ateliers d'initiation à la maintenance électronique, compréhension de l'architecture des smartphones, des tablettes et des ordinateurs. Diagnostic des principaux composants, il s'agit de recyclage de tous les appareils numériques</i> <i>Ateliers de recyclage des déchets ayant pour objectif de détourner le flux de déchets</i> <i>Initiation aux premiers gestes de menuiserie pour valoriser des objets destinés à l'élimination, prolonger la durée de vie et communication écrite ou orale</i></p>

Ateliers de réflexion commune pour créer un projet collectif (identification du projet à monter avec le groupe, besoins, recherches, coût, planning des tâches, planning des actions et activités, moyens humains, matériels et logistiques)

Actions mises en œuvre pour l'objectif 3 :

Ateliers d'éducation à la mobilité avec cartes papiers et numériques du réseau existant en transport en commun et co-voiturage.

Atelier d'éducation à l'hébergement avec identification des différentes possibilités (hébergements collectifs, gîtes ruraux, hôtels...)

Partager les tâches entre les jeunes et avec les jeunes

Rechercher des coordonnées

Prise de contact (téléphonique, mail)

Demande de devis

Ecriture d'un projet jeune

Faire le budget prévisionnel

Valider avec les jeunes un ou des modes de déplacement(s) pérenne(s) adapté(s) aux besoins du projet.

Réaliser un planning prévisionnel de toutes les tâches lorsque le groupe est hébergé collectivement

Réaliser un bilan financier de toutes les dépenses affectées au projet de mobilité et d'hébergement

Faire vivre aux jeunes une expérience de travail au travers de 2 à 3 stages d'immersion

Acquérir une expérience pratique et des connaissances et aptitudes professionnelles lors des stages d'immersion

Territoire(s) d'expérimentation :

Région d'expérimentation : le nord du département de La Réunion, zones urbaines, semi-urbaines et rurales

Ville prioritaire : Sainte-Marie

Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :

Répétition de 4 cycles de formation, ce qui a permis à chaque cycle de réajuster les contenus, les partenaires et l'accompagnement des jeunes dans leur accompagnement socio professionnel.

Partenaires techniques opérationnels :

(1) Partenaires initialement visés dans la convention :

(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation :

Partenaires financiers (avec montants) :

FEJ : 150 000 euros

Région Réunion : 10 000 euros.

Mentionner, en plus du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, tous les financeurs du projet.

Durée de l'expérimentation :

(1) Durée initiale : indiquer ici la durée prévisionnelle du projet en nombre de mois (tel que prévu dans la convention) : 24 mois

(2) Durée effective : 24 mois

LE PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure : ADESIR, Centre Social de La Ressource

Type de structure : Association

L'ÉVALUATEUR DU PROJET

Nom de la structure : Jet Conseil

Type de structure : Structure privée

PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

La structure générale proposée devra être respectée et l'ensemble des items devront être traités. Se reporter au vademecum pour le bon remplissage des items.

SOMMAIRE

I. Introduction

Depuis près de 2 années avant le début de l'expérimentation, notre territoire subit des difficultés avec la jeunesse notamment avec des montées d'incivilités et de délinquance. Certaines de nos actions et de l'accompagnement mené par notre équipe d'animateurs sociaux ont permis de réduire ou d'éliminer certains phénomènes comme les bagarres organisées ou les jeux d'argent. Mais, nous n'avons pas encore réussi à réduire les regroupements des jeunes dans les parties communes d'immeubles ou encore dans un square où les familles devraient s'y retrouver pour créer des moments chaleureux avec la nouvelle installation de jeux pour enfants. De même, des « rodéos » sont organisés de manière collective dans le quartier. Ces faits démontrent que les jeunes vont de plus en plus vers une incivilité croissante et une délinquance qui ne cesse de s'accroître. Violences également que nous avons constaté lors de week-end festifs comme halloween où la violence et les dégradations se font sentir avec les forces de l'ordre. Sans compter que les jeunes accèdent plus facilement à la drogue.

Face à cette situation, notre équipe restait en alerte, en veille et agisse directement auprès des jeunes afin de comprendre et de disperser ces comportements négatifs. Nous faisons partie des acteurs de lutte contre la délinquance sur ce quartier.

Bien que des dispositifs d'insertion soient existants et axés pour les jeunes en décrochage scolaire, ces derniers hésitent à s'inscrire par manque de motivation. Ainsi, ils passent à côté de tous les dispositifs de retour à la formation.

Aussi, par notre ancrage territorial, nous souhaitons grâce au FEJ replacer le jeune au cœur de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. Qu'ils soient acteur de leur vie en les **accompagnant** dans l'élaboration de leurs projets en favorisant les méthodes d'éducation populaire, de démocratie participative.

La période d'expérimentation a été fixée initialement sur 2 années soit 24 mois de janvier 2021 à décembre 2022. Période qui a été respecté malgré la crise sanitaire et le confinement qui avait été imposé en 2021.

Le territoire d'expérimentation se situe dans la région nord de La Réunion, et plus particulièrement les hauts de Sainte-Marie où notre Centre Social est implanté.

Caractéristiques du territoire

Notre centre social rayonne sur un territoire composé de six quartiers des hauts de Sainte-Marie (rural) ainsi que sur le quartier de Beauséjour (semi-rural), un quartier qui a commencé à se construire en 2014, à terme il sera composé de 9000 habitants, aujourd'hui ce sont 5000 nouveaux habitants. Cela représente environ 15000 habitants.

Notre territoire rencontre depuis plusieurs années des difficultés avec la jeunesse, une montée d'actes d'incivilités se sont installés sur notre territoire. Cependant, les actions et l'accompagnement que nous menons au quotidien avec eux a permis de réduire ou d'éliminer certains phénomènes comme les bagarres organisées, les jeux d'argents... Mais nous n'avons pas encore réussi à réduire ou éliminer les regroupements de jeunes qui s'installent dans les parties communes des immeubles ou encore sur la place du marché nouvellement installée pour y organiser des moments à eux (regroupement pour boire et fumer) ; qui génèrent bruits, des agissements collectifs graves et dangereux comme les « rodéos » dans le quartier, des agissements en groupe et organisé sur des actes alarmants et perturbants la vie de la cité. La drogue s'y est également installée dernièrement avec une montée en puissance du trafic notamment depuis l'installation d'une nouvelle gare routière en plein quartier de beauséjour.

Notre équipe d'animateurs sociaux restent constamment en alerte, en vigilance et en intervention direct auprès des jeunes afin de canaliser tous ces phénomènes négatifs et dangereux pour tous.

II. Objectifs de l'expérimentation

Objectif 1 : Proposer des supports numériques, high-techs, sportifs et culturels recherchés et choisis par les jeunes qui lui permettent d'accéder à leurs droits, qui améliore leur autonomie, qui renforce l'estime de soi mais aussi d'entreprendre, réaliser des projets, de s'auto-analyser et ainsi de structurer leur potentiel en valorisant leurs talents et leurs compétences qui leur permettent d'identifier leur parcours d'insertion socio-professionnel.

Sous objectifs généraux :

- Permettre la lutte contre l'illettrisme aux travers d'activités pédagogiques et ludiques.
- Permettre l'accès aux savoirs : savoir être, savoir-faire, savoir vivre, être conscient et libre de ses choix dans la vie quotidienne.
- Consolider les savoirs de base en calcul, français et numérique

Objectifs pédagogiques :

- Valoriser ses talents et ses compétences ayant pour enjeux :
 - D'apporter aux jeunes les éléments nécessaires à la connaissance et l'estime de soi.
 - D'identifier son parcours d'insertion socio-professionnel et les principaux acteurs du territoire.
- Valoriser les compétences acquises suite à l'immersion professionnelle :
 - Effectuer un bilan de la mise en situation professionnelle des jeunes et ainsi favoriser l'accès au droit dans le cadre de leur parcours d'insertion.

- Permettre un ancrage sur la consolidation de 8 compétence clés avec la mise en place d’ateliers d’expressions et de sensibilisation à la laïcité et la citoyenneté par le biais d’ateliers culturels :

Les 8 compétences clés :

Communication en langue maternelle

Apprendre à apprendre

Compétence sociale et civique

Sens d’initiative et esprit d’entreprise

Conscience et expression culturelle

- Accéder au savoir être et l’estime de soi par un accompagnement sportif individuel et collectif.

Objectif 2 : Mettre en mouvement sur un territoire élargi un processus d’apprentissage uniquement pratico-pratique à partir d’ateliers atypiques variés autour de l’écologie et le développement durable et choisis par les jeunes permettant de dégager des compétences informelles individuelles et collectives ayant pour objectif de rentrer en formation qualifiante ou contracter un contrat d’apprentissage. Mise en place d’un accompagnement socio-professionnel à partir de la création d’un projet collectif porté par les jeunes qui apportera à chacun la possibilité également de se réappropriier les savoirs de base en français, calcul, mathématiques et numérique.

Objectifs pédagogiques :

- Construire des expériences et les valoriser par des compétences formelles et informelles au travers d’un projet collectif.
- Posséder une gamme d’aptitude transposable au milieu professionnel :
 - Développer ses capacités personnelles et les exploiter
 - Consolider les savoirs de base
 - Permettre aux jeunes de vivre une expérience de travail en situation réelle de production dans une filière de recyclage
 - Découverte d’un secteur d’activité et des métiers d’une ressourcerie

Objectif 3 : Développer leurs capacités à se mobiliser sur l’ensemble de l’île en créant avec les jeunes des concepts de mobilité élargi ainsi que d’hébergement qui permettront à chaque jeune de pouvoir s’émanciper auprès de structures employeurs au travers des rencontres animées (avec supports numériques) et stage d’immersion. 11

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender sa ville, son territoire et les solutions liées à la mobilité et à l’hébergement.
- Rendre les jeunes autonomes dans leurs modes de déplacements et d’hébergement.
- S’ouvrir et rencontrer des acteurs du territoire.
- Savoir cohabiter et vivre ensemble.
- Savoir planifier et suivre un budget financier

Objectifs opérationnels :

- Accompagner dans l'organisation de plans d'actions sur la mobilité et/ou l'hébergement lors des déplacements sur Saint Leu, Saint Benoit, Sainte Marie.
- Partager les tâches entre les jeunes et avec les jeunes.
- Rechercher des coordonnées :
 - Prise de contact (téléphonique, mail)
 - Demande de devis
 - Ecriture du projet jeune
 - Faire le budget prévisionnel
- Valider avec les jeunes un ou des modes de déplacement(s) pérenne(s) adapté(s) aux besoins du projet.
- Valider avec les jeunes le type d'hébergement.
- Réaliser un planning prévisionnel de toutes les tâches lorsque le groupe est hébergé collectivement
- Réaliser un bilan financier de toutes les dépenses affectées au projet de mobilité et d'hébergement.
- Filmer les visites de structures.
- Monter des vidéos en web-séries.
- Faire vivre aux jeunes une expérience de travail au travers de 2 à 3 stages d'immersion (au choix des jeunes).
- Permettre d'acquérir une expérience pratique et des connaissances et aptitudes professionnelles lors des stages d'immersion.

Action(s) correspondante(s) à l'objectif 1 :

- Ateliers en pédagogies actives sur les thématiques du numérique, de la confiance et de l'estime de soi, de l'insertion socio-professionnelle, de la citoyenneté.
- Ateliers en pédagogies actives de sensibilisation à la Laïcité et la citoyenneté par le biais d'ateliers culturel et sportifs, la pédagogie active et différenciée sera très fortement utilisée afin de permettre un ancrage sur la consolidation de 8 compétences clés :
 - Communication en langue maternelle
 - Communication en langue étrangère
 - Compétences mathématiques et compétences de base en science et technologie
 - Compétences numériques
 - Apprendre à apprendre
 - Compétence sociale et civique
 - Sens d'initiative et esprit d'entreprise
 - Conscience et expression culturelle
- Activité de théâtre forum, de slam, de patrimoine vivant et citoyenneté à l'île de la Réunion, sports coopératifs (kin ball, tchoukball...)
- Sessions sportives collectives et individuelles

Action(s) correspondante(s) à l'objectif 2 :

- Ateliers de réalisation de web-séries à partir de caméra go-pro et drone réalisée par les jeunes lors des visites de sites et/ou rencontres avec les employeurs et les associations.
- Ateliers d'initiation à la maintenance électronique, compréhension de l'architecture des smartphones, des tablettes et des ordinateurs. Diagnostic des principaux composants, il s'agit de recyclage de tous les appareils numériques

- Mise en place d'actions qui impliquent les jeunes auprès d'acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Ateliers de recyclage des déchets ayant pour objectif de détourner le flux de déchets
- Initiation aux premiers gestes de menuiserie pour valoriser des objets destinés à l'élimination, prolonger la durée de vie et communication écrite ou orale
- Ateliers de réflexion commune pour créer un projet collectif (identification du projet à monter avec le groupe, besoins, recherches, coût, planning des tâches, planning des actions et activités, moyens humains, matériels et logistiques)
- Visiter des musées, des expositions
- Aller à des spectacles

Action(s) correspondante(s) à l'objectif 3 :

- Ateliers d'éducation à la mobilité avec cartes papiers et numériques du réseau existant en transport en commun et co-voiturage.
- Atelier d'éducation à l'hébergement avec identification des différentes possibilités (hébergements collectifs, gîtes ruraux, hôtels...)
 - Partager les tâches entre les jeunes et avec les jeunes
 - Rechercher des coordonnées
 - Prise de contact (téléphonique, mail)
 - Demande de devis
 - Ecriture du projet jeune
 - Faire le budget prévisionnel
 - Valider avec les jeunes un ou des modes de déplacement(s) pérenne(s) adapté(s) aux besoins du projet.
 - Réaliser un planning prévisionnel de toutes les tâches lorsque le groupe est hébergé collectivement
 - Réaliser un bilan financier de toutes les dépenses affectées au projet de mobilité et d'hébergement
 - Filmer les visites de structures œuvrant dans le développement durable et l'écologie
 - Monter des vidéos en web-séries suite aux visites de structures
- Faire vivre aux jeunes une expérience de travail au travers de 2 à 3 stages d'immersion (au choix des jeunes) auprès du groupe FAGE (pépinière du théâtre, SAPEF) et/ou la société « RMT » et/ou la Réserve Naturelle des Etangs de Saint Paul.
- Acquérir une expérience pratique et des connaissances et aptitudes professionnelles lors des stages d'immersion

III. Public visé par l'expérimentation

1. Objectifs de l'expérimentation

2. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1) *Public visé*

Le public cible se compose de 32 jeunes âgés entre 16 et 26 ans pour le plus âgé. Ces jeunes sont sortis du système scolaire avec ou sans diplôme, ils habitent Sainte-Marie pour la majorité

d'entre eux. Ils étaient motivés à vivre une expérience de groupe, à découvrir les métiers autour de l'écologie et du développement durable.

Les jeunes qui ont intégré le FEJ JEM vivent pour la majorité d'entre eux chez leurs parents, connaissent des difficultés familiales et économiques. Tous les jeunes ont mal vécu leurs scolarités. Quelques-uns d'entre eux ont même subi du harcèlement auprès d'autres jeunes de leurs classes. Aussi, une formation classique ne leur correspondait pas, ils ont du mal à rester assis pendant des heures et à écouter un enseignement. C'est pourquoi les méthodes d'éducation populaire constituent un excellent moyen de les accompagner dans leurs projets professionnels et de vie.

2) *Bénéficiaires directs*

a. *Statistiques descriptives*

b. *Analyse qualitative*

Le nombre de bénéficiaires directs s'élève au nombre de 32 comme le prévoyait le projet initial.

Concernant l'identification et le repérage des jeunes, nous nous sommes appuyés sur notre équipe d'animateurs sociaux qui sont sur le terrain tous les jours avec les jeunes en difficulté et/ou leurs familles. C'est ainsi que la moitié des bénéficiaires ont pu être atteints. Concernant l'autre moitié, nous avons travaillé en concertation avec les services du Pôle Emploi, de la Maison Départementale et de la Mission Locale. Les dates des sessions étaient données 1 mois avant le démarrage pour que les différents services puissent nous orienter des jeunes qui correspondaient au profil recherché. Il n'y a pas eu de communication pour le grand public, mais vraiment une communication ciblée auprès de notre public et du public des différents services partenaires. Des rencontres ont eu lieu avec les différents services afin de mieux expliquer le projet FEJ JEM. En effet, nous avons rencontré des difficultés sur le cycle 2 où près de la moitié des jeunes orientés par la Mission Locale et reçu en entretien avant le démarrage de la session ont intégré une formation à seulement 1 semaine du début du cycle. C'est pourquoi une nouvelle rencontre a permis de clarifier les objectifs du projet ainsi que leurs rôles en tant que partenaire.

Suite à l'orientation des jeunes, la coordinatrice du projet FEJ JEM et un autre membre de l'équipe recevaient les jeunes individuellement lors d'un entretien de connaissance. Cet entretien avait pour but de présenter le projet, ses objectifs, le calendrier prévisionnel mais surtout d'évaluer si le jeune était apte à vivre cette expérimentation, si le projet correspondait avec sa situation actuelle. Un questionnaire d'entretien a été mis en place pour l'occasion où il s'agissait de vérifier si le jeune était en capacité de parler de lui, de s'exprimer, d'être mobile, de vivre une expérience de groupe en hébergement, de connaître ses projets professionnels et personnels.

Une fois l'entretien passé, le jeune était rappelé pour démarrer le cycle. Particularité faite pour les mineurs, les parents étaient informés avant et après l'entretien. Ceci nous permettait d'assurer un lien avec la famille, levier de mobilisation du jeune pendant tout son parcours.

Dans le cadre du repérage, le mode opératoire utilisé doit être gardé. Au niveau de l'expérimentation, les jeunes n'ont pas eu droit à une allocation financière dédiée et fixe sur tout le cycle. Aussi, cela a influé énormément sur les inscriptions aux cycles. Les jeunes préféreraient rester dans leur situation actuelle, en faisant des recherches d'emploi/de formation non accompagnées plutôt que de se constituer en groupe et de mettre plus de chances de leurs côtés. Nous avons dû user de notre ancrage territorial pour atteindre le nombre effectif prévu. Bien heureusement. C'est pourquoi il est primordial de fixer une allocation financière à chaque jeune dans le but de valoriser leurs démarches et permettre surtout leurs déplacements et leur alimentation les jours de formation. Si cela est possible, des réunions d'information grand public peuvent s'organiser hors cadre expérimental avec la certitude d'atteindre le nombre total de places disponibles. S'ensuivront les entretiens individuels et la constitution du dossier administratif avant le démarrage du cycle.

L'expérimentation a contribué à avoir une meilleure connaissance et vision du public. A savoir que ce sont des jeunes invisibles, qui ne connaissant pas tous les démarches administratives à réaliser pour une recherche d'emploi/de formation, qu'ils ont besoin d'être accompagnés dans la connaissance de leurs droits à différents niveaux : droits civiques, santé, droits salariaux, droit à la formation. Lors du repérage sur le terrain, notre équipe a rencontré beaucoup de jeunes qui ne connaissent pas la Mission Locale et encore moins ses missions auprès des jeunes. Ils n'ont pas appris à identifier leurs savoirs, savoir-être et savoir-faire. Par conséquent, ils ne peuvent rédiger un CV correct. De plus, certains pensent trouver un emploi sans CV ni lettre de motivation. Ajouté à cela, leur manque de confiance en eux et d'estime les freine dans la prise de parole.

3) Bénéficiaires indirects

IV. Déroulement de l'expérimentation

1. Mise en œuvre

1) Degré de réalisation de mise en œuvre

Le projet FEJ JEM se décomposait en 4 cycles de 6 mois initialement avec un groupe de 8 jeunes par cycle. Suite au confinement subi sur une période de 3 mois allant de mars à mai 2021, un ajustement du projet a été réalisé en tenant compte des points forts et des difficultés rencontrées au cycle 1.

Suite à cette analyse, les calendriers prévisionnels ont revus sur plusieurs points :

- La durée d'un cycle est passé de 4 mois au lieu de 6 ;
- La coordination des modules a été modifié pour permettre une meilleure assimilation des notions par le public et selon le moment opportun ;
- Des temps de bilans individuels ont été ajoutés afin de suivre la progression du jeune dans ses projets ;
- Les périodes de stages professionnels sont en lien avec le projet du jeune. Ainsi, il a été accompagné dans ses recherches et a pu réaliser CV et lettre de motivation correspondants. Ce qui favorise la motivation du jeune.

Concernant le degré de réalisation de chaque action, cela est indiqué dans l'annexe 2 prévue à cet effet.

2) Outils liés à la mise en œuvre du projet

Se référer à l'annexe 3.

3) Difficultés rencontrées

Situation N°	Nature des difficultés	Causes	Moyens mis en place	Résultats
1	Orientation des jeunes par la mission locale	Incompréhension du projet FEJ JEM par les autres conseillers Mission Locale autre que celui référent sur le projet. Conséquence : proposition de formation ou d'emploi aux jeunes déjà inscrits avant même le démarrage du cycle	Echanges directs avec les conseillers des secteurs concernés pour bien expliquer le projet et les impacts sur les jeunes	Augmentation des orientations Meilleure communication sur le projet des jeunes et les résultats obtenus
2	Recrutement des jeunes	1. Jeunes invisibles : difficulté à les trouver, à échanger avec eux 2. Jeunes motivés par un 1 ^{er} emploi même s'ils n'ont pas de qualification	1. Concertation avec le PSAD pour récupérer une liste des décrocheurs scolaires 2. Echanges individuels avec chaque jeune pour qu'ils comprennent l'importance de suivre un parcours professionnel	1. Liste non mise à jour. Jeunes déjà inscrits dans un autre cursus 2. Inscription de 8 jeunes dans le projet FEJ JEM pour le cycle 3
3	Dynamique de groupe	Effectif réduit dès le 1 ^{er} mois et encore réduit sur le dernier mois en raison de la non indemnisation des jeunes	1. Augmentation de l'effectif à 10 lors du recrutement 2. Mobilisation individuelle des jeunes 3. Contact avec les parents pour remobiliser leurs enfants	1. Effectif de 10 non atteint malgré les dizaines de jeunes reçus sur les cycles 2 à 4 2. Remobilisation réussie sur quelques semaines 3. Mobilisation constante des jeunes concernés
4	Enormes retards les 1 ^{ères} matinées	Les jeunes ont perdu un rythme régulier. Ils doivent se réadapter aux horaires. Ils étaient dans un rythme différent : réveil tard après minuit donc lever tard.	Rappel des horaires chaque jour Conseils qu'ils doivent mettre en place SMS et/ou appels de rappel les matins Mise en place de gages par le groupe	Rythme repris au bout de 2 semaines, 3 semaines pour les plus retardataires

5	Aides financières	Pas d'indemnisation ou allocation financière fixe pour les jeunes, par exemple pas droit à la Garantie Jeune Mais inscription des jeunes dans le PACEA selon la situation	Aider les jeunes à constituer leurs dossiers administratifs, à faire leurs cartes d'identité, à ouvrir un compte bancaire	Près de 68% des jeunes ont pu bénéficier d'une aide financière à partir du 3ème mois pour le cycle 2 et à partir du 2 ^{ème} mois pour les cycles 3 et 4. En sachant que 30% des jeunes n'ont pas attendu et ont quitté le projet pour cette raison. De plus, l'aide financière n'était pas fixe, les jeunes du 1 ^{er} cycle n'ont reçu que 80€/mois. Après des discussions avec la Mission Locale, les montants ont atteint 150 à 200€/mois. Les démarches administratives sont longues et à réitérer tous les mois.
---	-------------------	--	---	--

Ces difficultés ont été éprouvées dès le début de l'expérimentation et n'est pas liée à des changements d'ordre organisationnel, fonctionnel ou en lien avec notre structure.

Proposer une indemnité fixe dès le départ de la préformation permet de résoudre la situation 5 de fait mais aussi et surtout les situations 2 et 3. En effet, cela joue beaucoup sur la motivation du jeune et son implication. De plus, cette aide lui permettrait de se projeter dans l'avenir et d'apprendre à gérer son budget mensuel. Module de gestion budgétaire qui est compris dans le programme de la préformation. Une indemnité lui permet de prévoir ses déplacements, ses repas journaliers, son forfait téléphone notamment. Cela le responsabilise au niveau de ses dépenses et l'amène à devenir adulte.

4) *Autres enjeux liés à la mise en œuvre du projet*

a. Impact de l'évaluation

Au niveau de la fréquence des échanges avec le cabinet d'évaluateurs, ils étaient réguliers, à des points précis du projet :

- Avant le démarrage du projet pour établir le fichier d'indicateurs commun à tous les intervenants ;
- Au début du 1^{er} cycle pour questionner les jeunes individuellement sur leurs parcours ;
- En fin de cycle pour évaluer la progression des jeunes après avoir suivi la préformation ;
- Tout au long de chaque cycle pour vérifier que les intervenants avaient bien compris l'utilisation du fichier d'indicateurs ;
- 1 fois/mois, un échange téléphonique avec la coordinatrice du projet afin de suivre les avancées, difficultés et ajustements mis en place ;
- 1 échange à mi-parcours avec la coordinatrice et la responsable du centre social pour faire une analyse plus détaillée de la mise en œuvre du projet.

Pour chaque communication réalisée, que ce soit en présentiel, distanciel, par téléphone ou mail, les échanges ont été courtois, bienveillants, minutieux. Le cabinet d'évaluateurs nous a permis d'analyser le plus souvent possible notre démarche que ce soit auprès des jeunes que des partenaires. Leurs questionnements nous amenaient vers davantage de réflexion. C'est ainsi que pour chaque ajustement/adaptation, nous devons l'expliquer en termes de causes, conséquences et résultats obtenus.

De plus, étant externe au projet, le cabinet d'évaluateurs nous apportait son regard critique.

b. Interactions avec le droit commun

L'interaction avec le droit commun s'est située dans la mise en place du PACEA avec la mission locale de Sainte-Marie ou de la garantie jeune lorsque cela s'avérait possible (très rarement) , partenariat effectif mais très compliqué dans sa mise en œuvre sur notre territoire malgré le partenariat engagé sur le projet JEM et la mission locale.

Il a été également mené des aides possibles pour certains jeunes en très grande précarité sociale et familiale avec la maison départementale de Sainte-Marie (Conseil Départemental).

2. Pilotage de l'expérimentation

1) Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure	Rôle dans l'expérimentation
Centre Social de La Ressource ADESIR	Association	Porteur de projet Accompagner et soutenir les jeunes dans l'acquisition de compétences transverses à travers des ateliers d'éducation, à la mobilité et à l'hébergement, des ateliers de recueil, analyse et interactions, ateliers de prévention addictologie, d'ateliers numériques Durée d'intervention : les 4 cycles
CRIJ	Association	Accompagner les jeunes dans la définition et la formalisation de leurs valeurs et compétences Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets professionnels Accompagner les jeunes dans la définition et la formalisation de leurs valeurs et compétences Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets professionnels Durée d'intervention : les 4 cycles
Ligue de l'enseignement	Association	Sensibiliser les jeunes aux notions de laïcité, citoyenneté par le biais d'ateliers culturels et sportifs Développer les 8 compétences clés chez les jeunes Durée d'intervention : cycles 1 et 2
Emergence et Jalons de Compétences	?	Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets socioprofessionnels Mettre en place un projet collectif Durée d'intervention : cycle 1

GESARUN	Association	<p>Présenter des métiers autour de l'animation sportive</p> <p>Initiation et pratique sportive : jorkyball, ultimate frisbee, tir à l'arc, circuit training, course d'orientation</p> <p>Sensibiliser sur les valeurs du sport, à l'hygiène alimentaire associée à la pratique sportive</p> <p>Rencontre avec des sportifs réunionnais</p> <p>Durée d'intervention : les 4 cycles</p>
ADRIE	Association	<p>Accueillir les jeunes sur des périodes de 2 semaines de stage professionnelle « découverte du métier de l'agent valoriste »</p> <p>Faire découvrir le secteur d'activité et les métiers d'une ressourcerie</p> <p>Faire découvrir le travail en équipe et les conditions de travail sur un chantier</p> <p>Faire acquérir des savoir-être et des savoirs professionnels</p> <p>Durée d'intervention : les 4 cycles</p>
Get Up	Entreprise	<p>Accueillir les jeunes sur 1 période de 3 semaines non consécutives</p> <p>Animer des ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontage et remontage de PC ; - Démontage et remontage de smartphone ; - Initiation au pilotage de drone ; - Passage du certificat de pilotage de drone ; - Initiation à la soudure. <p>Durée d'intervention : cycle 1</p>
AK	Entreprise	<p>Animer des ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jardinage ; - Bricolage ; - Initiation à l'électricité ; - Démontage et remontage de PC ; - Démontage et remontage de smartphone ; - Initiation au pilotage de drone ; - Passage du certificat de pilotage de drone ; - Applications utiles pour la mobilité et dans la vie quotidienne ; - Création de visuels pour un événement ; - Sensibilisation à l'équilibre alimentaire (ateliers culinaires). <p>Durée d'intervention : cycles 2, 3 et 4</p>

<p>RMT</p> <p>SAPEF Paysage</p> <p>Réserve Naturelle des Etangs de Saint-Paul</p>	<p>Entreprise</p>	<p>Faire découvrir le secteur d'activité</p> <p>Faire découvrir le travail en équipe et les conditions de travail</p> <p>Faire acquérir des savoir-être et des savoirs professionnels</p> <p>Durée d'intervention prévue : tous les cycles</p> <p>Non réalisé à cause des changements dû à la crise sanitaire au cycle 1, puis modification du projet dans le sens où nous avons accompagné les jeunes à réaliser un stage professionnel en lien avec leurs projets respectifs</p>
<p>JB4</p>	<p>Association</p>	<p>Sensibiliser les jeunes aux notions de laïcité, de citoyenneté, de démocratie par le biais d'ateliers culturels, ludiques et par le biais de débats</p> <p>Animer des ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Théâtre forum sur les discriminations, croyances, préjugés et stéréotypes sexistes ; -Initiation au slam ; -Vivre ensemble sur le territoire ; -Egalité hommes/femmes ; -Santé sexuelle. <p>Durée d'intervention : cycles 3 et 4</p>
<p>Mission Locale Nord</p> <p>Antenne de Sainte-Marie</p>	<p>Association exerçant une mission de service public de proximité ?</p>	<p>Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets professionnels après la préformation</p> <p>Orienter des jeunes</p> <p>Inclure les jeunes dans le dispositif PACEA</p> <p>Réaliser un bilan de départ sr la situation du jeune et de ses besoins financiers</p> <p>Faire un suivi du parcours du jeune dans le cadre du PACEA</p> <p>Durée d'intervention : tous les cycles</p> <p>Partenariat renforcé au cours de l'expérimentation</p>
<p>Pôle emploi</p> <p>Agence de Sainte-Marie</p>	<p>Etablissement Public à caractère Administratif</p>	<p>Orienter des jeunes</p> <p>Présenter les missions du Pôle Emploi</p> <p>Durée d'intervention prévue : tous les cycles</p> <p>1 orientation sur les 4 cycles, pas de réel partenariat</p> <p>Partenaire à mobiliser, cadre à bien fixer avant le démarrage</p>

Maison Départementale Antenne de Sainte-Marie	Conseil Départemental	Soutenir les jeunes dans leurs projets socioprofessionnels Orienter des jeunes Proposer un suivi des jeunes selon leurs situations sociales si besoin Instruire les demandes du FDAJ selon la situation des jeunes Durée d'intervention : tous les cycles Partenariat renforcé au cours de l'expérimentation
--	--------------------------	---

2) Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	150 000 €
Cofinancements extérieurs à la structure	10 000 €
Autofinancement	9720 €

3) Pilotage de l'expérimentation

a. Modalités de pilotage

Nom de la structure	Statut
Centre Social de La Ressource ADESIR	Association
Jet Conseil	Entreprise
Mission Locale Nord, Antenne de Sainte-Marie	Association exerçant une mission de service public de proximité
Maison Départementale, Antenne de Sainte-Marie	Conseil Départemental
Pôle Emploi, Agence de Sainte-Marie	Etablissement Public à caractère Administratif
CRJ	Association
Ligue de l'Enseignement	Association
Emergence et Jalons de Compétences	Entreprise
GESARUN	Association
JB4	Association
ADRIE	Association
AK	Auto entrepreneur

Les comités de pilotage ont eu lieu avant le démarrage du projet, et ensuite tous les 6 mois environ.

Le porteur de projet fait partie bien évidemment des structures avec un rôle prévalent : explication du projet, présentation des rôles de chaque partenaire, coordination de la mise en œuvre du projet, effectif et profil des jeunes inscrits, résultats sur la session précédente, points positifs et difficultés rencontrées lors des différents cycles.

Autre rôle prévalent : Jet Conseil qui rappelait l'importance des fichiers d'indicateurs afin d'évaluer le projet.

Ces comités de pilotage se sont bien tenus dans le respect et une bonne cohésion. Ces échanges ont permis de mieux définir les rôles de chaque partenaire afin qu'il n'y ait pas de redondances. Tous ont salué le travail de coordination réalisé tout au long du projet expérimental.

b. Difficultés rencontrées liées au pilotage du projet

Malgré la crise sanitaire, les COPIL ont eu lieu en distanciel afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur. Seule difficulté notoire : la présence de 2 partenaires, le Pôle Emploi et la Maison Départementale.

c. Outils relatifs au pilotage du projet

Sur ce projet, aucun outil de pilotage n'a été nécessaire.

3. Valorisation et communication

La communication à propos du projet expérimental a eu lieu en interne auprès de nos adhérents et public habituel concernant l'orientation, le recrutement et les résultats après chaque cycle.

Une communication de recrutement avait lieu 1 mois avant le démarrage du cycle avec l'appui d'un flyer distribué sur notre territoire d'expérimentation. Des appels ont été émis auprès de nos adhérents et familles susceptibles d'inscrire leurs enfants. Des rencontres et des mails ont été envoyés avant chaque cycle auprès de tous nos partenaires.

V. Enseignements

1. Impacts du Covid-19 sur l'expérimentation

- Impacts de la crise sanitaire et du confinement sur les projets pour le 1^{er} cycle :
 - Modification du calendrier du 1^{er} cycle ;
 - Adaptation des contenus pédagogiques du 1^{er} cycle pour effectuer au mieux toutes les interventions prévues ;
 - Démobilisation générale des jeunes à cause de leurs problématiques socioéconomiques et familiales ;
 - Difficultés à capter l'attention du public ;
 - Fin du 1^{er} cycle le 22 juillet 2020 ;
 - Accompagnement socioprofessionnel non réalisé jusqu'au bout à cause de la démobilisation des jeunes et de leur perte de confiance en l'avenir ;
 - Impossibilité de réaliser les stages professionnels au sein des entreprises prévues. Conséquence : accueil des jeunes au sein du Pôle Insertion de l'ADESIR.
- Impacts de la crise sanitaire et du confinement sur les projets pour le 2^{ème} cycle :
 - Modification du calendrier en tenant compte du bilan du 1^{er} cycle ;
 - Recentrer les critères d'accès pour avoir une hétérogénéité des profils et une mixité sociale ;
 - Suppression d'un prestataire, transfert du budget pour le projet collectif ;
 - Réajustement des contenus pédagogiques et de l'articulation des interventions des prestataires ;
 - Augmentation des périodes de stage et des immersions en structure.
- Impacts de la crise sanitaire et du confinement sur les projets pour le 3^{ème} cycle :
 - Modification du calendrier initial en tenant compte du bilan de l'année 2020 ;
 - Fin du cycle le 16 juillet 2021 ;
 - Difficulté des jeunes à se projeter sur le long terme.
- Impacts de la crise sanitaire et du confinement sur les projets pour le 4^{ème} cycle :
 - Modification du calendrier initial en tenant compte du bilan de l'année 2020.

2. Modélisation du dispositif expérimenté

Avant le démarrage de la préformation :

- Contractualiser les partenariats institutionnels, financiers et opérationnels ;
- Construire le programme avec les partenaires opérationnels ;
- Définir une stratégie de communication ;
- Etablir une liste de structures susceptibles d'accueillir les jeunes lors d'une période d'immersion avec et sans hébergement ;
- Constituer tous les documents administratifs liés à l'inscription et au suivi du jeune dans le parcours ;
- Construire les outils d'évaluation ;
- Organiser les entretiens d'admission.

Cette phase consiste à mobiliser tous les acteurs et ressources nécessaires à la bonne conduite du projet. Elle permet au porteur de projet de s'organiser et de coordonner au mieux l'action. De même, un travail de concertation et de collaboration apparaît primordial entre les partenaires opérationnels afin que chacun puisse comprendre son rôle et ses missions ainsi que la concordance des ateliers dans l'acquisition des compétences par le jeune. Une stratégie de communication permet à tous de connaître le parcours du jeune, de posséder des supports de communication à diffuser auprès des institutions et des jeunes.

Concernant les entretiens d'admission, il s'agit ici de faire connaissance avec le jeune et d'évaluer ses niveaux de compétences transverses (autonomie, estime de soi, mobilité, communication, capacité à se projeter, capacité à contribuer à un projet collectif), de connaître son parcours personnel et professionnel.

Pendant la préformation :

- Proposer des ateliers thématiques autour des compétences transverses et d'autres compétences spécifiques à chaque partenaire afin de développer l'autonomie du jeune dans ses démarches personnelles et professionnelles ;
- Ateliers autour de la citoyenneté, du vivre-ensemble, de la communication, de la confiance en soi, de la mobilité ;
- Ateliers CV, lettre de motivation, simulation et entretien d'embauche, prospection de stage, recherche de formation ou emploi ;
- Ateliers sportifs ;
- Construction d'un projet collectif où sont revus les bases en français et mathématiques ;
- Période de stage de 2 semaines consécutives avec une structure partenaire ;
- Période de 2 semaines de stage en hébergement avec un fil conducteur ;
- Période de 2 semaines de stage consécutives choisie et trouvée par le jeune ;
- Accompagnement individuel sur son parcours toutes les semaines voir tous les 15 jours ;
- Bilan et auto-évaluation du parcours du jeune.

Cette phase se découpe en plusieurs temps :

1. Les 1ères semaines : phase de sociabilisation, de cohésion de groupe, d'adhésion au parcours ;
2. Au milieu : temps fort avec la période de stage en hébergement ;
3. A la fin : temps individuel où chaque jeune se recentre sur son projet professionnel.

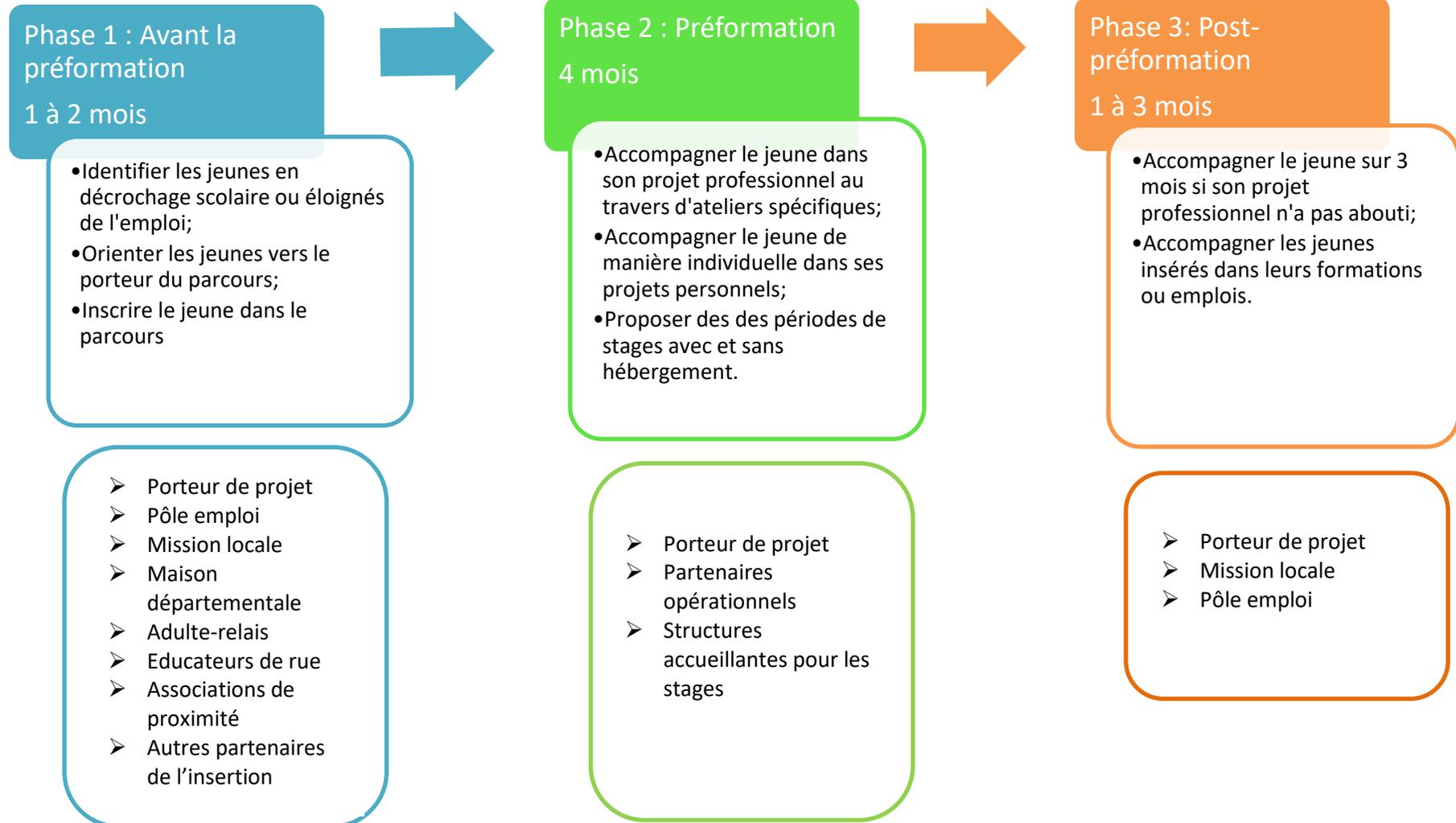
Les différents ateliers mis en place soit par le porteur de projet soit par les partenaires tendent à l'acquisition des compétences transverses et à leurs applications dans des situations concrètes. S'il est éloigné de l'insertion, le jeune montre sa capacité à intégrer un groupe, à s'impliquer dans ses démarches administratives, à communiquer avec autrui. Cette 1^{ère} étape est déterminante pour le jeune, l'accompagnement dans les ateliers se fait de manière individualisée, c'est-à-dire en prenant en compte la situation réelle du jeune et ses objectifs. La période de stage au début de session insère le jeune dans le cadre professionnel, les stagiaires vivent le même stage. Il s'agit ici de travailler sur les compétences professionnelles générales à tout emploi. C'est se reconditionner à respecter les horaires, à s'organiser pour le transport, le repas du midi, travailler en équipe, s'entraider notamment. La période en hébergement favorise grandement la cohésion de groupe, concourt à la mise en pratique des différentes compétences transverses et spécifiques, encourage la motivation de chacun et concourt à la réalisation d'un projet collectif. Quant à la dernière période de stage, cela permet au jeune d'expérimenter ou de confirmer un métier avant de s'inscrire dans une formation ou de postuler à un poste.

Tous les ateliers concourent à la réinsertion sociale et professionnelle du jeune.

Après la préformation :

- Accompagnement individuel sur 3 mois supplémentaires si le jeune n'a pas pu s'insérer ;
- Prospection de formation ou d'emploi suivi d'ateliers CV, Lettre de motivation, simulation et entretien d'embauche ;
- Accompagnement des jeunes nouvellement insérés dans une formation, un emploi ou autre dispositif ou mission.

Parcours du jeune de 16 à 24 ans



3. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1) *Public visé*

Jeunes de 16 à 24 ans non scolarisés, en décrochage scolaire, éloignés de l'insertion

Impliquer les parents des jeunes mineurs lors de l'entretien d'admission. En effet, le jeune ne comprend pas forcément l'intérêt de l'ensemble des actions.

Les jeunes touchés par cette action correspondent aux jeunes de familles défavorisées. Aussi, ils veulent tous pouvoir s'en sortir économiquement avant tout. Ils veulent s'insérer rapidement. C'est pourquoi maintenir le groupe complet peut paraître très compliqué s'ils ne reçoivent pas une indemnité même minime.

Solutions à envisager : demande de prise en charge du déjeuner et du transport par la Mission Locale et/ou la Maison départementale, Pôle Emploi si envisageable.

La cohésion d'équipe tout au long du parcours assure la présence des jeunes, l'attention et l'implication des jeunes, la mise en pratique des compétences à acquérir et acquises.

Les jeunes éprouvent plusieurs difficultés d'ordre social, émotionnel, psychologique, économique. Par conséquent, des ateliers de développement personnel type art-thérapie représente un point important dans ce parcours. Une écoute attentive d'une personne de l'équipe entraîne une plus grande implication du jeune. Une orientation vers des professionnels qualifiés aident le jeune à mieux se connaître, à identifier ses peurs et à les surmonter, à avoir encore plus confiance en lui et ainsi avancer de manière plus sereine dans sa vie personnelle et surtout professionnelle.

Des rencontres avec les parents au début, au milieu et à la fin du projet concourt à l'assiduité du jeune. De même, des clés de compréhension sont évoqués quant au comportement du jeune.

2) *Mise en œuvre des actions*

La mise en œuvre des actions s'appuie sur une concertation et une collaboration entre les différents partenaires opérationnels en amont du début de la session. Chacun aborde ses contenus, les compétences à acquérir, les méthodes employées. Cela facilite la cohérence, la pertinence des ateliers proposés.

La période du parcours peut varier de 4 à 6 mois. Celle-ci semble long pour les jeunes lorsqu'ils ne perçoivent pas d'indemnités. Aussi, il est primordial d'activer des aides financières dès le démarrage de la session ou d'inscrire le jeune dans un autre dispositif complémentaire.

Des mises au point avec les différents intervenants et leurs référents contribuent au suivi du calendrier prévisionnel, à communiquer sur les difficultés rencontrées face aux jeunes ou à des situations particulières pour ainsi apporter et trouver des solutions ensemble.

Les temps d'échange collectifs entre le groupe de jeune et le coordonnateur consolide la cohésion d'équipe. Cela correspond à un temps d'évaluation en lien avec les contenus abordés, les méthodes employées, les compétences à acquérir/acquises, les relations entre pairs, les relations avec les intervenants, l'avancée de leurs projets professionnels.

Concernant l'effectif du groupe, privilégier des groupes de 12. Celui-ci peut s'amenuiser avec les abandons et/ou sorties positives. Auquel cas, le maintien de la cohésion de groupe et de la motivation individuelle est décisif pour la continuité de la préformation. Les mises en pratiques individualisés prendront davantage de sens en fin de session.

3) *Gouvernance, pilotage et partenariats*

Un comité de pilotage est nécessaire en début et fin de dispositif, et entre chaque session. Il garantit le bon déroulement du projet : l'avancée des travaux, la réalisation des objectifs, le respect des délais, de la qualité, la communication externe du projet, etc. Il doit inclure le porteur de projet, le coordonnateur de projet, les représentants des partenaires institutionnels, opérationnels, financiers. Il permet de présenter le dispositif, les rôles et missions de chaque participant, d'orienter les objectifs stratégiques, de planifier le dispositif en termes de temps, de ressources, de coûts, de faire le bilan de chaque session, de réajuster le projet au besoin.

Des comités techniques sont également à prévoir entre les référents et intervenants des partenaires opérationnels. Cela conduit à une meilleure coordination des ateliers, à la cohérence des contenus, à un meilleur suivi du parcours du jeune, à mieux communiquer sur les difficultés rencontrées et à trouver des solutions aux différentes situations exprimées. Ces COTECH sont animés par le coordonnateur de projet.

4) Impacts sur la structure

Ce type de dispositif est bénéfique dans la connaissance des acteurs sur le territoire. Le porteur de projet est reconnu pour son travail social mené envers les jeunes et leurs familles. Ce dispositif demande d'adhérer aux principes de collaboration, de transparence, d'intelligence collective, de partage d'informations, d'idées et de pratiques. L'organisation reste un maître-mot pour atteindre les objectifs fixés. Le partenariat avec les structures d'insertion quelles que soient son statut (public, privé, association, entreprise, autre) concourt à la réinsertion du jeune tant professionnelle que sociale. Ces partenariats facilitent la communication d'autres situations impliquant ces instances ou services. La structure porteuse du projet est notamment reconnue pour son travail de proximité, son implication sur le territoire, son diagnostic porté sur les problématiques des familles. Les résultats positifs encouragent le renouvellement d'engagements sur d'autres projets, la confiance des partenaires institutionnels, financiers, opérationnels mais aussi la confiance des jeunes et familles concernées. La structure dispose alors d'un rayonnement territorial plus large.

VI. Conclusion

Suite à ces 2 années d'expérimentation, il en ressort que les jeunes de 16 à 29 ans ont grandement besoin d'orientation, d'accompagnement socioprofessionnel, d'acquisition de compétences de base. L'insertion ou la réinsertion des jeunes concerne les institutions ainsi que toute structure relevant du champ de l'insertion socioprofessionnel. La coordination des différents acteurs, la mutualisation des moyens, la transparence des actions assurent une réinsertion positive. Malgré les difficultés subies par le jeune, il souhaite s'en sortir économiquement. Le programme proposé par notre projet permet aux jeunes de se replacer en situation de recherche d'emploi, de savoir communiquer, d'acquérir des compétences transverses, de préparer les documents nécessaires à la recherche d'emploi, de travailler collectivement. Les méthodes d'éducation populaire priment sur les méthodes classiques de l'éducation nationale afin que le jeune puisse s'impliquer, s'investir et se sentir à l'aise dans les ateliers proposés. La réussite professionnelle du jeune dépend aussi de l'accompagnement social prodigué en parallèle.

Annexes à joindre obligatoirement au rapport final :

- Annexe 1 - Publics
- Annexe 2 - Actions
- Annexe 3 - Outils

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission Expérimentation et Évaluation des Politiques Publiques
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<https://www.experimentation-fej.injep.fr/r>

